



Renouvellement APS

Par Albert13

Bonjour,

Je suis Algérien et j'ai une APS de 6 mois qui m'a été délivrée à titre humanitaire pour des raisons de santé. Je souhaite savoir si je peux la renouveler en un certificat de résidence "visiteur" sans avoir besoin d'un visa de long séjour, sachant que je remplis tous les critères pour obtenir ce certificat de résidence. Si la réponse est non, existe-t-il une autre alternative ? Merci d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement,